



# Règlement de l'Opération promotionnelle

## « Satisfait ou Remboursé 2023 »

### Article 1 : Nature de l'Opération

La société Biscottes Roger, organise du 01/03/2023 au 31/10/2023 une offre à l'attention des Consommateurs, intitulée «Satisfait ou remboursé 2023 dénommé ci-après « l'Opération ».

Cette Opération est ouverte à tous les consommateurs ayant acheté, entre le 01/03/2023 au 31/10/2023, un des produits porteur de l'offre dans l'un des magasins distributeurs ou sites de vente en ligne participant à l'Opération en France métropolitaine.

### Article 2 : Principe de l'Opération

Pour l'achat entre le 01/03/2023 au 31/10/2023 d'un des produits mentionnés à l'article 3 ci-après, le consommateur pourra demander sous un délai d'un mois suivant cet achat (cachet de La Poste faisant foi) le remboursement de son achat, sous réserves du respect des conditions définies à l'article 4 ci-après.

### Article 3 : Produits concernés

L'Opération concerne exclusivement les références suivantes :

- Biscotte Aixoises 8 céréales – 250g – Roger – Code barre : 3273670004235
- Mini Toast Aixois Ail des Ours – 130g – Roger – 3273670004013

### Article 4 : Conditions de remboursement

S'il n'est pas pleinement satisfait de la qualité de son produit, le consommateur pourra en solliciter le remboursement. Pour ce faire, le consommateur devra avoir :

- 1) Acheté entre le 01/03/2023 au 31/10/2023 le produit concerné par l'offre et visé à l'article 3 ci-dessus.
- 2) Préparé les documents et informations suivantes :
  - Sur papier libre (nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone du consommateur) ou par l'intermédiaire du formulaire ci-dessous.
  - La preuve d'achat (ticket de caisse, facture)
  - Le code barre figurant sur l'emballage
  - Le sticker « Satisfait ou remboursé » présent sur l'emballage
  - Les motifs détaillés de l'insatisfaction du consommateur
- 3) Adressé le dossier complet sous un mois suivant l'achat (cachet de La Poste faisant foi) sous plis suffisamment affranchi à l'adresse suivante :

**Les Biscottes Roger**  
**425 rue Georges Claude**  
**CS 20477**  
**13592 Aix-en-Provence Cedex 03**

### **Article 5. Modalités de remboursement**

Si les conditions de remboursement listées à l'article 4 sont réunies, le consommateur recevra à l'adresse postale fournie, le remboursement de son achat par l'intermédiaire d'un Bon de Réduction d'une valeur de 3€, dans un délai de 3 à 4 semaines à compter de la date de réception de son courrier. Ce bon de réduction sera utilisable avant le 31/12/2023 à la caisse de votre magasin, en France métropolitaine, pour l'achat de 2 articles minimum sur toute la gamme à marque ROGER.

### **Article 6. Autres conditions**

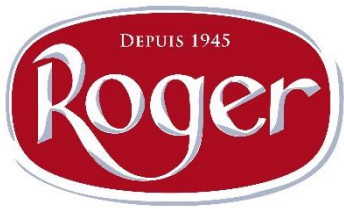
Cette offre est limitée à une seule demande par foyer (et donc par adresse postale) sur toute la durée de l'Opération.

L'Opération n'est pas cumulable avec d'autres offres ou remises promotionnelles.

Les frais d'envoi postaux ne sont pas remboursables.

La participation à cette Opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, raturée ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle.

Les informations qui sont demandées dans le cadre de l'Opération «Satisfait ou remboursé 2023 » seront traitées informatiquement. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'Opération.



*depuis 1945 ...*



## **FORMULAIRE DE RETOUR**

### **SATISFAIT OU REMBOURSÉ 2023**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone : .....

Motif de l'insatisfaction : .....  
.....  
.....  
.....  
.....

Joindre à votre envoi les éléments suivants :

- La preuve d'achat (ticket de caisse, facture)
- Le code barre figurant sur l'emballage
- Le sticker « Satisfait ou remboursé » présent sur l'emballage

Envoi du dossier, sous un délai d'un mois suivant l'achat (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Les Biscottes Roger  
425 rue Georges Claude  
CS 20477  
13592 Aix-en-Provence Cedex 03